

## Formation entre pairs

### Ateliers de co-développement professionnel

Le Codéveloppement Professionnel est une pratique développée au Québec par Claude Champagne, psychologue et Adrien Payette, professeur de management depuis la fin des années 1990. La source d'inspiration remonte au travail sur les dynamiques de groupe de Kurt Lewin (pionnier de la science psychosociale nord-américaine dans les années 1940) et se fonde sur les besoins des managers de se former à partir de situations concrètes, actuelles et ancrées dans leur quotidien.

*« Le groupe de codéveloppement est une approche de développement par des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique. La réflexion, effectuée individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants. »* Adrien Champagne et Claude Payette

#### Objectifs

- Améliorer sa pratique professionnelle
- Développer ses compétences relationnelles (l'écoute active et le questionnement ouvert, la formulation de feedback...)
- Elargir sa capacité d'action et de résolution, enrichir ses facultés d'analyse et de synthèse
- Gagner en agilité
- Prendre du recul
- S'entraider pour créer
- Créer des repères managériaux communs

**Méthode pédagogique :** Active avec pour support : un cahier et un crayon

Un paperboard est utile en présentiel. Application des méthodes clicCodev pour des séances à distance, via Zoom ou tout autre outil de visio-conférence. Envoi d'une notice « le Co-développement à distance » pour assurer le respect du cadre.

**Modalités pédagogiques :** Présentiel ou distanciel via Zoom.

#### Contenu et déroulement

##### Les rôles :

- **Le facilitateur :** la facilitation sera assurée par l'un des trois formateurs certifiés indiqués ci-dessous. Le rôle du facilitateur sera de poser les conditions d'une expression authentique, d'échanges libres et bienveillants. Il est le garant du cadre protecteur permettant le bon déroulement du process et rappelle l'obligation d'engagement et de confidentialité.
- **Le client :** il est différent à chaque séance. Il est choisi en fonction des sujets apportés par les participants. Il est porteur d'une problématique professionnelle sur laquelle il veut agir ou réfléchir et qu'il présente au groupe pour être aidé.
- **Les consultants :** ils questionnent et apportent leurs éclairages, réflexions et expériences pouvant apporter une réponse à la demande du client. Les consultants d'un jour peuvent être les clients d'une autre séance.

##### La séance

- Accueil et rappel du déroulé et des règles d'une séance de co-développement
- Feedback du client de la séance précédente au groupe

- **Tour de table et choix du sujet**
- **Entrée dans le process en 6 étapes :**
  - Exposé : le client présente une préoccupation, un projet ou un problème
  - Clarification : les consultants questionnent le client pour préciser son sujet
  - Contrat : le client précise sur quoi il souhaite être aidé. L'objet de la consultation est validé par le groupe.
  - Consultation : le client écoute et les consultants partagent leurs expériences, éclairages, idées, lectures, métaphores, ...
  - Synthèse et plan d'action : le client dit ce qu'il retient et annonce son plan d'action
  - Apprentissage et régulation : chacun exprime ce qu'il a appris et apprécié au cours de l'atelier.
- **Evaluation à chaud et clôture de la séance**

**Durée :** séance de 3h. Fréquence et nombre à définir avec le commanditaire après évaluation du besoin.

**Participants :** groupes de 6 à 10 participants.

*Le contenu de la formation sera adapté en fonction de l'entretien préalable à la contractualisation de la prestation et/ou des tests de positionnement.*

*Les personnes en situations de handicap ou présentant des troubles des apprentissages sont invitées à prendre contact avec notre référente afin de construire ensemble des conditions de prise en charge adaptées.*

### **Formateurs et formatrices :**

- Céline Cabrignac, Facilitatrice de co-développement professionnel et managérial certifiée, co-fondatrice de clicCodev
- Fabien Geley, Facilitateur de co-développement professionnel et managérial certifié, participant à l'intervision clicCodev
- Christine Denibaud, Facilitatrice de co-développement professionnel et managérial certifiée

**Coût :** 400 € / séance. Ce prix inclut les temps de préparation, d'animation, la production des livrables et tous les frais annexes du formateur-facilitateur.

*Cette formation peut être éligible à un financement selon votre situation. Rapprochez-vous de votre responsable formation ou de notre référente. La participation régulière à un groupe de formation entre pairs de Co-Développement est prise en charge par la coopérative pour les entrepreneurs de Co-Actions.*

**Evaluation :** évaluation « à chaud » en fin de séance sera remise aux participants. Une évaluation « à froid » sera réalisée à la fin du cycle de 8 séances de Co-développement.

**Validation :** Attestation de fin de formation à l'issue du cycle, indiquant le nombre de participations. Séance de clôture avec le commanditaire, pour partage des apprentissages.



### **Contact et inscriptions :**

Retrouvez toutes les dates de nos formations sur notre site web et inscrivez-vous : <http://co-actions.coop/co-actions/agenda/>  
+ d'info : [formation@co-actions.coop](mailto:formation@co-actions.coop)

Christine Denibaud, Responsable de la formation, référente handicap / 06 19 88 67 68

Céline Cabrignac, Coordinatrice de la formation interne pour les entrepreneurs de Co-Actions / 06 83 53 35 61